

Le Champagne recule, le Prosecco perce

16/10/2019



Viticulture

On observe une chute de 7 % des ventes de Champagne de juin 2018 à juillet 2019 en grande distribution. Les Champagnes servaient souvent de produits d'appel avec des ventes à perte.

La Loi Egalim l'interdit dorénavant, même si de grandes enseignes réussissent à contourner la réglementation... Dans le même temps, les ventes de Prosecco italien gagnent du terrain et progressent de 25 %. Les ventes sont stimulées par toutes les recettes de Spritz qui montrent la capacité de nos partenaires italiens à inventer des nouvelles variantes d'apéritifs. Le Crémant d'Alsace progresse lui aussi rapidement, ainsi que les Crémants des autres régions. En revanche, les vins doux, la Clairette de Die sont en baisse.

[EN SAVOIR PLUS](#)

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/le-champagne-recule-le-prosecco-perce/>